Ce sentier vous emmène sur l'ancien domaine des Sieurs de Créquy, famille noble originaire de l'Artois à laquelle appartenait entre autres personnages : Charles Maréchal de France sous Louis XIII. Par des petits sentiers escarpés vous traverserez des lieux préservés.

La forêt de Créquy :

Au Moyen-âge, les bois des vallées de l'Embrienne et de la Créquoise ont été en grande partie défrichés pour pouvoir cultiver les terres, mais le relief reste largement couvert de ces bois de l'ancien domaine des seigneurs de Créquy. Au XIX^{e} siècle, bûcherons et charbonniers y travaillaient en nombre, et des artisans tourneurs sur bois se sont spécialisés dans la fabrication de louches, de jougs, de robinets en bois pour les tonneaux.

Les louches et les robinets :

Créquy était réputé au XIX^{e} et jusque mi XX^{e} pour son artisanat de louches et de robinets en bois, dont la production était diffusée par les colporteurs et leurs charrettes à chiens. C'est en l'honneur de ces artisans que les géants de Fruges ont été nommés Pô-Louche et Marie-Robinet.

Le monument aux morts :

A l'entrée du cimetière, le monument aux morts de Créquy, édifié en 1921 par les marbriers Delwaulle-Parmentier d'Hesdin, a connu un sort peu commun. Le monument montrait, adossé contre un obélisque, un poilu écrasant du pied un aigle symbolisant l'envahisseur. Des allemands qui cantonnent en 1940 à Créquy font détruire ce monument-manifeste qui insulte leur partie. Mais la population préserve les restes de la statue en les enterrant dans le cimetière communal. A la fin de l'Occupation, les restes sont exhumés et la statue restaurée. En 1959, la commune fait appel aux marbriers frugeois Dechamps pour construire le monument actuel. La statue du Poilu est celle d'origine, réinstallée à côté du nouveau monument.

L'Eglise Saint-Pierre :

Il est surprenant que la famille de Créquy n'ait pas doté son fief éponyme d'une église aussi belle que celles qu'elle fit ériger à Fressin ou Douriez. Il ne reste rien de l'édifice des origines et la partie la plus ancienne demeure le portail datant du XVII^{e} siècle, qui a échappé à la réfection du mur sud fin XIX^{e}. Un cadran solaire (à la mode au XVII^{e}) surmontait le portail d'après Roger Rodière. Une gouache d'Adrien de Montigny montre une église vers 1610, formée d'un chœur accolé à une nef plus élevée à quatre travées ; dont le pignon est percé d'un portail et surmonté d'un campenard à deux cloches. Le transept est une création du XIX^{e} siècle. Les chapelles ont été achevées en 1876, après la reconstruction du chœur en 1870.

La Chapelle Saint-Esprit :

Elle est située au bout de la rue de Rucquefort, devenue Rucfort puis Rulfort, à cause des services fiscaux de Montreuil qui ont pris le « C » pour un « L ». Il semblerait qu'une chapelle ait existé à cet endroit déjà en 1249. Au XIX^{e} siècle, une procession avait lieu le lundi de la Pentecôte à l'occasion de la fête des colporteurs. Démolie en 1830, la chapelle a été rebâtie par l'abbé Pingrenon dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Une association a été créée ; à l'intérieur de la chapelle figure la liste de ses bienfaiteurs.

La Créquoise :

Le créquier est un petit prunelier sauvage, arbuste à fruits rouges et aux sévères épines, fréquent dans la vallée. On a donné son nom au cours d'eau, la Créquoise, et à la commune où sourcent ses eaux, Créquy. Vallée secrète et sauvage, la Créquoise est surnommée le « poumon vert du Pas-de-Calais ».

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - contact@hautpaystourisme.fr

En cas de problème sur le parcours : randonnee@cchpm.fr

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Edition : OT Haut-Pays Côte d'Opale - Agence Opale&co - CCHPM

Photos : OT Haut-Pays Côte d'Opale, Comité d'Histoire du Haut-Pays

CREQUY

« Les Fréniaux »

11 km - 2h45

Départ : Ecole communale de Créquy

Balisage : Jaune (PR)

Carte IGN : 2205E

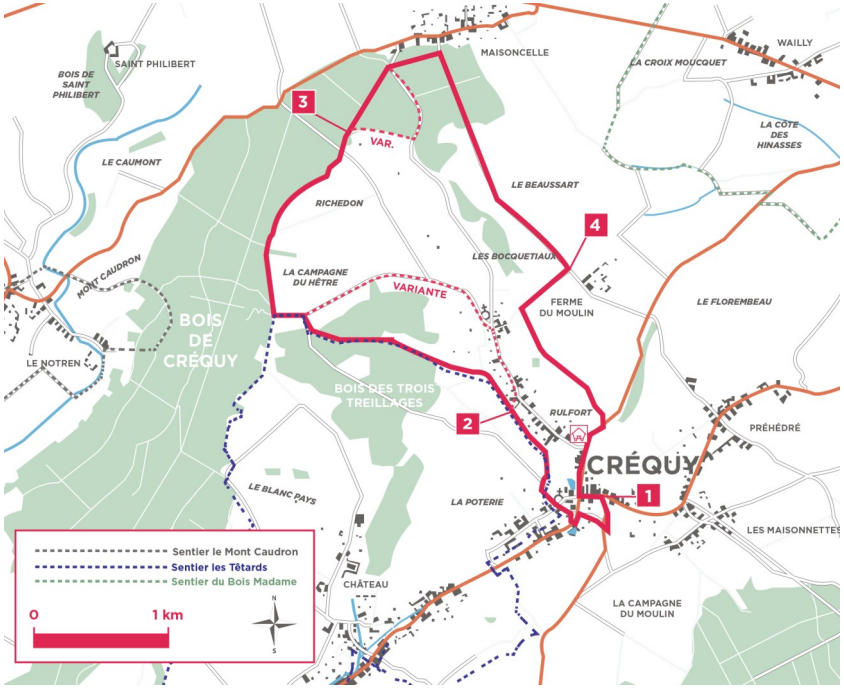

Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

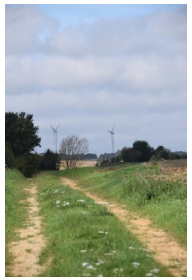

Descriptif :

1- De l'école, emprunter en face la D 155 sur 250 m. Prendre le sentier herbeux sous couvert à droite descendant vers Créquy. A l'intersection, virer à gauche et atteindre la D 130 ; la prendre à droite, puis tourner à gauche à la salle des fêtes. A l'église, aller à gauche, rue d'En-Haut, puis à droite, rue de l'église. Bifurquer à droite et continuer tout droit.

≥ En période de chasse, tourner à droite direction Rulfort. Suivre à gauche la route sur 500 m, puis à gauche le chemin jusqu'au bois de Créquy.

2- Poursuivre en face, puis gagner le bois des Trois Treillages et le traverser. A la sortie du bois, obliquer à droite vers les champs, puis à gauche vers la lisière du bois de Créquy. Le longer vers la droite. Plus loin, ignorer un chemin à droite et parvenir à un croisement. Tourner à gauche et tout de suite à droite pour s'engager dans le bois. Arriver à une bifurcation.

≥ En période de chasse, continuer à droite en lisière, puis suivre la route à gauche.

3- Continuer tout droit dans le bois, traverser une route et aller en face. A l'intersection, prendre à droite : traverser alors le bois, puis le champ d'éoliennes et continuer sur le chemin empierré en direction de la ferme du Moulin.

4- Environ 50 m avant la ferme, tourner à droite sur un chemin. Dans la descente, il vire à gauche. A la bifurcation, descendre par le chemin herbeux de droite jusqu'à la D 155 ; la suivre à droite et la quitter au centre de Créquy pour la D 13 qui regagne le parking à l'école.

Attention Zone de Chasse !

Se renseigner auprès des mairies : utiliser les variantes indiquées sur la carte.

Interdit aux véhicules motorisés

Bonne Conduite

*Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.

*Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.

*Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.

*Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.

*S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.

N'oubliez pas votre équipement !

*Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
*De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
*Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

Quelques consignes pour votre sécurité
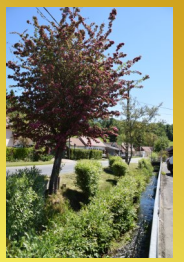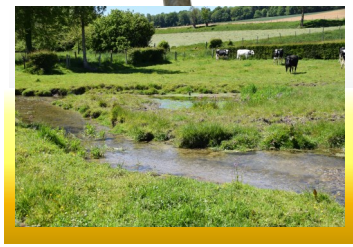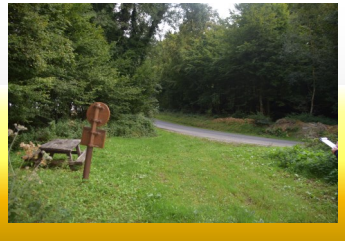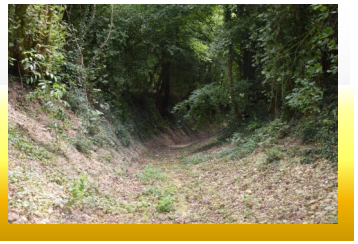
*Consultez la météo (3250) avant le départ.
*En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
*Respectez le balisage.
*En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
*Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.